MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 29096 du 6 septembre 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR: INTJ2125435S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 43000 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032327S),

Décide:

Article 1er

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2021 :

PissardThierryNIGEND:183 098MartinGuillaumeNIGEND:239 875

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2021 :

Marx	Cyril	NIGEND :	337 496
Verfaillie	Mickaël	NIGEND:	195 937
Hardy	Yann	NIGEND:	206 049
Lamarre	Nathan	NIGEND:	313 786

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2021 :

Buscail	Sébastian	NIGEND:	352 677
Fantaisie	Guillaume	NIGEND:	350 526
De Sinety	Louis	NIGEND:	337 796
Vicente	Antoine	NIGEND :	357 281

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 septembre 2021.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

A. Pétillot